

Association des Amis de
C La
ouvertoirade
A V E Y R O N

Association fondée le 2 septembre 1968 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association a pour objet d'organiser toutes les manifestations culturelles de nature à faire connaître La Couvertoirade.

Ses buts sont de :

- Participer à la sauvegarde du patrimoine historique, paysager et humain de la cité de la Couvertoirade.
- Promouvoir son animation culturelle et historique.
- Eviter erreurs, déprédations et démolitions en concertation avec les élus et les pouvoirs publics.

Siège social : Maison de La Scipione – 12230 La Couvertoirade

Cotisations 2007 :

Carte familiale	25 euros
Carte individuelle	20 euros

LE BUREAU :

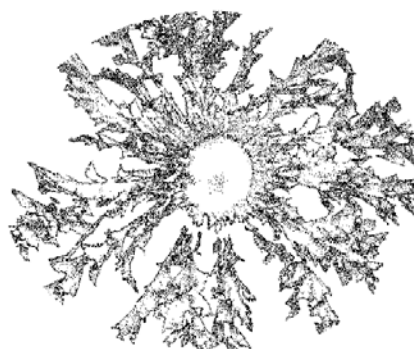
Président	Pierre BOULOC
Vice-Président	Jean-Pierre ROMIGUIER
Secrétaire	Vincent DUTHEIL
Trésorier	Robert IMPERATO

MEMBRES DE DROIT :

Le maire de la Couvertoirade
Le conseiller général du canton

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Noële BOULOC
Delphine VARENNE
Pierre BOULOC
Jacques DUPONT
Vincent DUTHEIL
Robert IMPERATO
Jean-Pierre ROMIGUIER
Bela SCHAEFFER
Philippe VARENNE



ADHESIONS ET **COTISATIONS**

Les personnes intéressées par notre action et désireuses de s'y associer peuvent adhérer aux AMIS DE LA COUVERTOIRADE en virant au C.C.P. Montpellier 529-81J (Association des Amis de la Couvertoirade) le montant de la cotisation annuelle qui donne droit au service régulier du Bulletin et à un tarif réduit pour la visite de la Cité. Les cartes sont adressées aux adhérents au reçu de leurs cotisations.

On compte sur vous :

- Le guide de visite : 48 pages pour découvrir et redécouvrir sans cesse les trésors de la cité templière. Textes de Pierre Bouloc et photos de Jean-Luc Callioni et A.V.E.C.
Franco 7 €
- Le topo guide des « Caselles et Dolmens » autour de la Couvertoirade. Textes et photos de Vincent Dutheil. Franco 5 €
- Armorial des commandeurs de St-Jean-de-Jérusalem et Malte en Rouergue, publié par Sauvegarde du Rouergue
(20 pages couleur) Franco 5 €

Envoi dès réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
L'Association des Amis de La Couvertoirade
12230 La Couvertoirade
CCP Montpellier 529-81 J.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Pierre Bouloc**

RESPONSABLE DU BULLETIN : **Philippe Varenne**

DESSINS A LA PLUME : **François Montès**

SAISIE ET MAQUETTE : **Delphine Varenne**

SOMMAIRE

Page 3	Réflexions du Président
Page 6	Compte rendu AG
Page 9	La forêt communale
Page 14	Le petit pavé de la côté
Page 15	Les batailles du vent
Page 17	Réflexions au Montaymat
Page 19	Le Guilhaumard
Page 20	La Virenque
Page 22	Le 1% paysage
Page 23	Larzac : Projets inquiétants
Page 24	Classement Unesco Ecole
Page 25	La laiterie de la Blaquèrerie
Page 28	Rapport d'activité C3PL
Page 29	Résultats des élections
Page 30	Animations de l'été
Page 31	Nos joies, nos peines
Page 32	Courrier

QUELQUES REFLECTIONS EN GUISE

D'EDITORIAL

En ce 9 juin 2007, fenêtre ouverte sur une nature en fête, emplie d'odeurs et de chants d'oiseaux, qui invite au farniente et à la promenade, peut-être vers ces brebis dont j'entends clairement le tintement des clochettes, je pense aux mois d'été si proches où nous retrouverons certains d'entre vous qui viendrez sur le Larzac se ressourcer. Je pense à l'objectif de l'association qui a toujours été d'aider à la réflexion sur la mise en place d'un véritable projet culturel de territoire. Je pense aux spectacles que, depuis 1969, nous « montions » régulièrement en été. Bien sûr vous vous souvenez avec nostalgie des premiers « sons et lumières » qui nous ont permis de rassembler autour d'un projet la population estivale de la Couvertoirade en intégrant les résidents à l'année, comme Pierre Aussel, qui, au four banal faisait office de conteur. *« Au nom de Dieu, moi, Raymond Bérenger, comte de Barcelone et par la grâce de Dieu, prince d'Aragon, pour la rémission de mes péchés et le salut de l'âme de mon père qui fut chevalier et frère de la Sainte Milice du Temple de Salomon, je donne et concède à Dieu et aux frères de ladite Milice et à toi, frère Elie de Montbrun, Maître en Rouergue, la ville de Ste Eulalie et la contrée dite Larzach... »*

A l'aube des années 70, nos motivations étaient la réhabilitation d'un lieu qu'il ne fallait absolument pas oublier, d'où l'appel à l'histoire. Nous pensions ainsi nous protéger de certaines pratiques qui auraient pu investir le village et le détruire. L'utopie était partagée par la population locale aussi bien que par ceux qui se sont fixés à la Couvertoirade dans ces années là.

Après les « Sons et Lumières » artisanaux que nous proposons – 6 ans avant le très fameux Puy du Fou qui date de 1977 – il y a eu des journées médiévales, des spectacles itinérants et nocturnes avec Des remparts aux lavognes, puis la Légende de St Cristol jusqu'au très grand spectacle Evrard des Barres, maître du Temple, organisé par le Conservatoire Larzac

Templier Hospitalier. Ce même CLTH avait même programmé un « cinésite » en 1977 : Lancelot, un film de Jerry Zucker. Quel rapport avec les Templiers et les Hospitaliers ?

Cette question m'incite à réfléchir sur les spectacles qui se réfèrent plus ou moins au concept de « Son et Lumière ». Car il n'y a plus en France de villages à vieilles pierres sans « festival » et les spectacles actuels sont évidemment très éloignés du « Son et Lumière » que j'ai qualifié d'artisanal où tout le monde participait sans projecteur puissant, avec des figurants très locaux. Aujourd'hui on ne dit plus spectacle, on dit « fresques ». A la télévision on fait des films « odyssée » ! On façonne des éléments pouvant se configurer en scènes. On fait une reconstitution historique où le passé est représenté. Mais n'y a-t-il pas antinomie dans les termes ? Le passé est-il l'histoire ? Le passé est une masse indifférenciée et opaque, et pour la faire « revivre » on fait appel aux arts de l'imagination : monstration – fabrication – mise en scène. Le passé se perpétue par des traces matérielles. Ecrites ou non. L'historien se fonde généralement sur les traces écrites. Si les traces ne sont plus écrites mais physiques dissimulées et dévoilées par l'archéologue, elles font partie de ... l'archéologie. Histoire et archéologie sont des bases sûres et des fondations bien réelles.

Mais les fresques auxquelles on assiste en général ne font référence qu'à un souvenir du passé, souvenir qu'on croit collectif. L'histoire est trop austère, elle qui fait appel à l'érudition, pour figurer dans ces spectacles. On manipule le passé, on fabrique, on façonne en fonction des exigences mémorielles qui sont celles du présent. Les mises en scènes peuvent-elles être authentiques ? A Guédelon, en Bourgogne, on reconstruit un château médiéval et les artisans en costume d'époque utilisent la technologie du XIII^{ème} siècle. Ailleurs, on organise des tournois équestres, le comte de Toulouse contre l'envoyé du

Roi... Ah, nous les connaissons bien, ces tournois, depuis le passage dans les années 80 de la Route du Sel.

L'histoire, à la Couvertoirade, ce serait de reconstruire précisément l'attaque du village par les routiers, « les Anglais » le 29 septembre 1379. Mais est-on sûr que la Couvertoirade était défendue par le célèbre breton Olivier de Malechat ?

Passé ou histoire ? Nous pourrions aussi rejouer la bataille de 1563 où les protestants cévenols subissent un échec sous les remparts. Ou encore la fameuse bataille qui a vu mourir le capitaine Barailhe enterré dans notre église. Actuellement, on privilégie « les Médiévales », un genre aux multiples facettes avec saynètes en costumes, combats de hallebardiers, marchés « médiévaux », campements et villages de gueux... Ce sont des compagnies de professionnels de théâtre de rue qui modulent leurs spectacles selon le désir des comités des fêtes ou des associations, mais le Moyen Age représenté est très stéréotypé, s'inspirant peu de l'histoire locale que les « metteurs en scènes » ne connaissent pas.

A la Couvertoirade, il y aura cet été, deux Médiévales, le 17 juillet, les 28 et 29 juillet, organisées par l'Office de Tourisme, c'est-à-dire par les jeunes gens de l'accueil.

Nous prendrons très certainement beaucoup de plaisir à flâner dans le camp du Moyen Age et à assister aux saynètes mentionnées au programme.

Mais pouvons-nous nous contenter dans un site aussi beau que le nôtre d'approximations sur le passé ?

Pour nous, l'histoire est primordiale. Il y avait une partie historique dans notre « Son et Lumière » (et le début de ces réflexions). Le guide que nous diffusons se veut rigoureux. Les articles dans notre bulletin essaient de l'être car nous luttons depuis toujours contre les approximations historiques. Or ces approximations nous les trouvons, hélas ! dans les spectacles de nos voisins. A Sévérac-le-château, « *Mémoire de Sévérac... ou la légende de Jean Le Fol* » attire – à juste titre – de nombreux spectateurs. Je lis le programme : « *activités : spectacle de fauconnerie, contes et légendes, un petit train touristique et des animations culinaires*

médiévales. » La parole est à Jean Le Fol : « *Je suis comme ces pierres car comme elles, j'ai vu les bonheurs et les drames qui ont eu lieu sous ces murs fatigués. Acceptez de ne pas tout comprendre, car ce soir le temps n'existe plus.* » Il n'existe plus non plus à Ste Eulalie dans le grand spectacle « Frères du silence » - opéra populaire - où se mêlent Cathares et Templiers. L'histoire dans ces spectacles - par ailleurs très agréables à voir et à entendre - n'est qu'un prétexte à une fresque sur un passé syncrétique où se mêlent différents imaginaires du temps d'avant. « *L'histoire, disait Marc Bloch, est le passé que rien ne modifiera plus, qui ne laisse plus de place au possible...* » Eh oui !

Mais alors que va faire, cet été, notre association culturelle ?

Que va-t-elle présenter aux habitants du village et aux vacanciers ? Des concerts, des pièces de théâtre, un diaporama aussi magnifique que celui présenté récemment sur la transhumance ?

Non, cet été 2007 nous allons évoquer un passé récent – à partir de documents indéniables. Mégisserie, tannerie, ganterie, trois mots clés pour celui qui cherche à connaître la vie de notre région. **Le 19 juillet, à 21h.**, vous assisterez à une séance intitulée **Paroles gantières**. Un film de Michel Cabirou de 30 mn. Environ sera projeté. Il s'intitule « Paroles ouvrières, paroles gantières » et se fonde sur des documents et des témoignages d'anciens gantiers. Un film « vérité » comme on disait des excellents documentaires des années 50-60. Après le film, ce sera à notre adhérent, Christian Causse – qu'il est inutile de présenter tant il est connu pour ses activités liées au sujet, (le Gant Causse ayant été fondé en 1892) – ce sera donc à Christian Causse de prendre la parole pour une causerie sur l'importance de la ganterie millavoise – et des activités périphériques – dans l'activité économique de chez nous. Une petite exposition des objets liés à la ganterie sera présentée dans la salle des fêtes de la mairie où aura lieu la soirée à ne pas manquer.

Retenez bien la date : **19 juillet**.

Autre date importante pour l'association : le **lundi 6 août à 17h**. Ce sera l'Assemblée Estivale au pied du Rédoune. La restauration

du Rédounel est aussi un grand projet culturel. La diffusion culturelle, c'est certes des propositions de spectacles, des conférences... mais c'est aussi des actions comme celle que nous avons entreprise. Il ne faut pas s'enfermer dans des définitions strictes du champ culturel ni dans des limites tranchées. Il faut prendre conscience que le concept « culturel » intègre non seulement le loisir mais une vraie politique patrimoniale. Patrimoine, ici au Rédounel, doit valoir culture.

Aussi reprenez la date du **6 août**. Nous en profiterons dans l'après-midi – à partir de 15h. après la sieste – pour dégager le moulin, débroussailler, enlever les murets trop près des murs. Ceux qui le peuvent viennent avec leurs gants, leurs outils et allez ! au travail... L'an prochain, en 2008, il faudra pouvoir poser les ailes près du moulin avant de les relier au toit tournant. Il faut donc le dégager des buis intempestifs. Quant aux pierres, nous les rangerons soigneusement pour les

réutiliser dans des murets futurs qui protégeront justement des ailes tournoyantes. La réhabilitation du Rédounel est un véritable projet culturel de territoire et cet été nous continuerons à vendre des tee-shirts, mais aussi des parts à 10 € chacune, et pour la première fois en 2007, à vendre des cartes magnifiques, éditées par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Si vous êtes venus à l'Hôtel de la Scipione, si vous avez admiré l'exposition du 2^{ème} étage, vous avez vu les reproductions des aquarelles d'Henri Nallet (1894). La carte que nous vendons pour la restauration du Rédounel est aussi une reproduction de ces aquarelles. Vous le voyez, il faut continuer à chercher des moyens financiers pour réhabiliter ce moulin. La mairie est désormais maître d'ouvrage, mais c'est l'association qui règle les factures. Soyons cependant optimistes. Les ailes tourneront en 2010. Et ce sera une grande fête !

P.B.

PS. 1. Dommage que nous ne puissions rendre compte d'un colloque qui s'est tenu à la Couvertoirade les 10 et 11 mai. Le sujet portait sur les ressources aquifères et l'hydrologie de notre cause. L'association n'a été ni invitée ni informée des dates et c'est après la tenue des réunions que nous les avons sues.

Chers amis, vous consulterez au siège de la Scipione le livre « Grands Causses – Nouveaux enjeux, nouveaux regards », actes d'un colloque qui s'est tenu à Millau en 1993 et où l'hydrologie est largement évoquée.

Et nous parlerons du colloque de la Couvertoirade lorsque les actes seront publiés.

PS. 2. Pour la mise en sécurité de l'éclairage de l'église, l'association a versé 450 € à la municipalité, provenant des sommes récoltées grâce à la vente des lumignons qui sert exclusivement à l'entretien de l'église.



Compte-rendu de l'Assemblée générale du samedi 7 avril 2007

Les membres et amis de l'association se sont réunis lors du week-end de Pâques pour tenir leur traditionnelle assemblée générale.

La séance débute par la projection d'un film réalisé par M.Cabirou. Ce court métrage retrace la première phase des travaux du moulin du Rédounel et invite chacun à aller admirer la porte d'entrée placée en février 2007. Devant un public attentif, Pierre Boulloc, président du bureau, présente le bilan d'activités, fait le bilan moral et propose des pistes de travail pour les années 2007 et 2008.

Le projet de restauration du Rédounel avance: les murs, la charpente intérieure, la porte et la fenêtre sont désormais posés. L'association doit maintenant trouver les fonds nécessaires à la réalisation de la deuxième phase qui consiste à placer un toit pivotant, le cabestan ainsi que les ailes. Soucieux de la pérennité et de l'authenticité des travaux effectués, M.Causse, architecte des bâtiments de France, et le bureau de l'association, souhaitent l'utilisation de bois de qualité ainsi que de techniques traditionnelles de fabrication, ces exigences ont évidemment un coût. Outre les aides régionales, départementales et communales ainsi que du Parc des Grands Causses, Pierre Boulloc informe l'assemblée de la possibilité d'une source inespérée de subvention pour 2007: le 1% de l'autoroute nous apporterait 30% du financement de la deuxième phase. Cette possibilité permettrait, dans l'état actuel des finances de l'association, de poursuivre le projet par la partie la plus spectaculaire qui sont la toiture et les ailes. Il faudrait cependant que la mairie devienne maître d'ouvrage des travaux. Mme Laborie, Maire, propose alors au bureau une rencontre en mairie avant le prochain conseil municipal afin d'évaluer la faisabilité du projet.

Les ventes de parts du moulin à 10€, de tee-shirts, serviront, comme en 2006 à autofinancer cette réalisation. M.Causse soutient ce projet, l'association des architectes des bâtiments de France a fait reproduire gracieusement des cartes pastels illustrant des vues du village; ces cartes seront vendues dans les boutiques du village au profit du Rédounel.

Toujours en lien avec la protection et la gestion résonnée de notre environnement proche du Larzac, Robert Impérato informe les amis de la participation de l'association au Collectif Pour la Protection et la Promotion du Larzac (C3PL). Ce collectif de bénévoles remet en état des anciens chemins de Grande Randonnée (débroussaillage du samedi 30 mars sur le GR Le Caylar/La Couvertorade) mais pas seulement; il permet aussi de faire pression sur les décideurs quand un projet lui semble mettre en péril le fragile équilibre écologique et paysager qui attire tant de touristes sur le Larzac.

M.Quatrefages, qui nous honore chaque année de sa présence en tant que conseiller général, Président de la Communauté de Commune, vice président du Conseil Général de l'Aveyron, et bien sûr adhérent de l'Association, informe l'assemblée de l'avancement du classement par l'UNESCO du dossier Causses et Cévennes au titre du territoire culturel évolutif vivant. La France représentera ce dossier après des compléments d'information demandés par la commission, pour l'année 2008.

Le trésorier de l'association, Robert Impérato, expose alors le bilan financier de l'année passée et fait ressortir un solde positif en augmentation par rapport à 2005.

Pierre Boulloc présente les activités culturelles organisées par l'association pour l'été 2007:

- * le 24 juin une randonnée avec lecture de paysage depuis le haut du Montaymat, découverte de cazelles et dolmens.

- * Le 19 juillet soirée culturelle et causerie autour de la ganterie millavoise: projection d'un film de M.Cabirou puis intervention du gantier M.Christian Causse, fidèle membre de notre association. « Paroles de gantiers », tel sera le thème de la soirée à ne pas manquer.

- * Assemblée estivale le 6 août avec, à 15h, épierrage des abords immédiats du Rédounel, puis à 17h, partage du verre de l'amitié à côté du moulin.

L'assemblée de printemps se termine par l'approbation à l'unanimité des différents rapports présentés aux amis puis par le vote du nouveau bureau: M.Bela Schaeffer rejoint cette année Philippe et Delphine Varenne, Jacques Dupont, Noële et Pierre Boulloc, Vincent Dutheil, Jean-Pierre Romiguier et Robert Impérato.

Comme le veut la tradition, fouace et vin blanc ont été partagés entre les membres présents.

Le secrétaire Vincent DUTHEIL

La rencontre évoquée par le secrétaire dans son compte rendu de l'AG a eu lieu avec Madame le Maire qui, à la réunion du conseil municipal du 12 avril a dit la possibilité pour la commune de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage. Le vote officiel aura lieu à la prochaine réunion du CM (délibéré ci-dessous). Soulignons que c'est à l'unanimité que les 6 conseillers présents ont accepté la proposition Mme Laborie.

Notre Association restera responsable du projet, aidera à préparer les dossiers présentés par la commune qui touchera donc des subventions. Une grande partie de la TVA sera récupérée dans la mesure où c'est la commune officiellement maître d'ouvrage. Il restera à l'Association une somme importante à régler. Ne réduisons pas notre effort. Nous avons besoin de tous.

P.B.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille sept, le 07 juin à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-José LABORIE, Maire.

Madame le Maire expose:

- le projet de réhabilitation du moulin à vent communal du Redounel 2ème et 3ème phase (la 1ère phase a été réalisée par l'Association Les Amis de La Couvertoirade).
Les travaux de la 2ème phase comprennent la restauration de la couverture, des ailes, du cabestan, ceux de la 3ème phase comprennent l'installation du plancher, de l'escalier, des meubles et du matériel de mouture.
Le coût total estimé s'élève à 134 426 € HT
(2ème phase: 79 090 € HT - 3ème phase : 55 336 € HT).
- l'Association Les Amis de La Couvertoirade avait sollicité l'aide de la Région Midi Pyrénées et l'aide du Département de l'Aveyron.

et invite le Conseil à délibérer sur:

- 1) la réalisation de ces travaux et le choix de leur maîtrise d'ouvrage.
- 2) la demande de transfert des subventions de la Région Midi Pyrénées et du Département de l'Aveyron de l'Association Les Amis de La Couvertoirade à la Mairie de La Couvertoirade
- 3) le plan de financement et la demande de subvention complémentaire auprès de l'ETAT au titre du 1 % paysager.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé et, après en avoir délibéré

DECIDE :

- DE REALISER les travaux de réhabilitation du Moulin du Redounel 2ème et 3ème phase et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage,
- D' INSCRIRE ce programme sur le budget d'investissement de la commune 2007 en prenant une délibération modificative,
- DEMANDE le transfert des subventions sollicitées ou acquises pour ces deux phases par l'Association Les Amis de La Couvertoirade, de cette Association à la mairie de La Couvertoirade
- SOLLICITE l'aide de l'ETAT au titre du 1% paysager, l'aide du Conseil Régional et l'aide du Département,
- ARRETE le plan de financement ci-après :
Montant total des travaux de la 2ème et 3ème phase : 134 426 € HT

Subvention de l'ETAT (1% paysager): 26 867 €

Subvention du CONSEIL REGIONAL MIDI PYRENEES :34 361 €

Subvention du CONSEIL GENERAL de l'AVEYRON: 40 327 €

Participation de l'Association LES AMIS DE LA COUVERTOIRADE : 28 871 €

Participation de la Commune: 4 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

LA VIE DE L'ASSOCIATION



Compte rendu financier

Année 2006

Recettes

	<i>2006</i>	<i>2005</i>
Cotisations	<i>2 096 €</i>	<i>2 110 €</i>
Vente guides Ass.	<i>4 741 €</i>	<i>3 077 €</i>
Visites guidées	<i>702 €</i>	<i>531 €</i>
TOTAL	<i>7 539 €</i>	<i>5 718 €</i>

Dépenses

Bulletins de l'Association (imprimerie+compo)	<i>1 329 €</i>	<i>1 221 €</i>
Frais de fonctionnement	<i>863 €</i>	<i>981 €</i>
TOTAL	<i>2 192 €</i>	<i>2 202 €</i>

Spectacles Eté 2006

Recettes	<i>540 €</i>	<i>1 150 €</i>
Subvention municipale	<i>800 €</i>	<i>750 €</i>
TOTAL	<i>1 340 €</i>	<i>1 900 €</i>
Dépenses	<i>724 €</i>	<i>3 083 €</i>
Solde spectacles	<i>+ 616 €</i>	<i>- 1 183 €</i>
TOTAL DES DEPENSES ANNUELLES	<i>2 192 €</i>	<i>3 385 €</i>
TOTAL DES RECETTES ANNUELLES	<i>8 155 €</i>	<i>5 718 €</i>

SOLDE ACTIVITE 2006

5 963 €

2 333 €

HISTOIRE DE LA FORET COMMUNALE DE LA

COUVERTOIRADE

1667-1958

« Toute étude de la forêt passe par son histoire et toute forêt est historique, c'est-à-dire objet d'histoire repéré et daté. Dès lors il importe de retrouver les étapes d'une évolution qui a conduit à la situation actuelle, simple séquence inscrite dans une histoire longue » (Y.Rinaudo)

M. Ansonnaud met cette belle citation en exergue d'un document remarquable qu'il nous a aimablement autorisé à reproduire dans notre bulletin. C'est un document O.N.F. qui date de 1993. Lisons-le attentivement. Nous apprendrons beaucoup.

« Le bois de la Virenque appartient depuis les temps les plus reculés aux habitants de la Couvertoirade et de Cazejourdes » (Le maire au Préfet. 1827)

Comment aurions-nous pu supposer qu'en ouvrant ce banal dossier administratif, nous plongerions dans une si vieille histoire.

Comment aurions-nous pu supposer que ce petit bois, écarté, accroché à la bordure du Causse avait eu une histoire.

Des archives jaunies pourtant nous la racontent.

Oh ! bien sûr ce n'est qu'une histoire très ordinaire, sans grands événements. Très fragmentaire aussi.

Et c'est juste l'histoire de paysans qui se sont battus pour survivre, contre la nature ou contre des pouvoirs hostiles.

UNE « POSSESSION IMMÉMORIALE »

Sous l'ancien régime, la propriété ecclésiastique et la propriété noble se partagent théoriquement le sol des Grands Causses. Mais sur de vastes étendues, pacages et bois, le propriétaire noble aussi bien que les communautés religieuses n'exercent plus qu'un droit de propriété limité par les usages. Il s'agit de biens communs aux habitants d'une paroisse ou d'un hameau qui offrent à tous les roturiers le moyen de participer à l'exploitation du sol. Parmi les propriétaires ecclésiastiques, le plus riche est sans contexte l'Ordre de Malte...

Le document le plus ancien conservé dans les archives de la forêt est un acte notarié daté du 8 mars 1667 renouvelant un acte du 4 mai 1278.

Les habitants de La Couvertoirade et de Cazejourdes y *« reconnaissent et confessent tenir et vouloir tenir en fief emphytéose directe Seigneurie et perpétuelle pagésie et sous la haute moyenne et basse justice de l'illustrissime seigneur frère Paul Antoine de Roubin Granezon chevalier de l'Ordre de St Jean de Jérusalem commandeur de la commanderie de Ste Eulalie, le devois consistant en bois taillis herbages et pâturages et autres terres cultes et incultes lequel devois pour le passé était parti de haute futaie ... »* moyennant un *« cens annuel de 17 livres tournois payable tous les ans à chaque premier jour de Carême et la cinquième partie des fruits y excroissant »* et la promesse de *« ne vendre ni aliéner et d'améliorer et non détériorer »*.

La communauté est donc ici reconnue par le pouvoir comme « une entité sociale dotée de la personnalité morale ».

Le terme devèze ou devois selon P.Marres indiquait alors une terre interdite au pacage (défensa) soit d'une façon permanente, soit d'une façon temporaire. Ce terme finira avec le temps par perdre son sens de pacage soumis à des restrictions pour désigner des terres de parcours pour les ovins, des terres non cultivables.

DES BROUSSAILLES SUREXPLOITEES .

D'autres renseignements historiques nous sont fournis par les deux registres de *La réformation des Eaux et Forêts en la Maîtrise de Rodez* sous la signature de Louis de Froidour.

On peut lire, à la page 312 du premier registre, que le 7 mai 1670 eut lieu à Montauban, le jugement des procès de la Réformation et la prise d'ordonnance provisoire pour son exécution.

« Rapport a été fait par ledit sieur de Froidour qu'il y a dans le pays de Rouergue et dans celui de Quercy, plusieurs bois et forêts appartenant aux bénéficiaires des communautés de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, lesquelles étaient tombées dans une ruine extrême, non seulement à cause du désordre avec lequel lesdites communautés ont exploité les coupes qu'elles y ont faites, et des abrouissements des bestiaux qu'on y a fait pâturer en toute saison et sans distinction des jeunes ou vieilles coupes deffensables ou non deffensables ».

Et déjà tout est dit ...

Parce que « la France périra faute de bois » Colbert avait entrepris dès 1661 la « Réformation générale des forêts ». Il nomme pour ce faire des commissaires réformateurs. Et c'est Louis de Froidour donc qui se voit confier « tâche formidable et ingrate » la réformation de toutes les forêts du Languedoc et des provinces pyrénéennes. Il doit dresser l'état des forêts, royales, communales et ecclésiastiques ; les arpenter, réduire les affouages, limiter le pâturage et interdire tout défrichement. Le 13 août 1669 Louis XIV promulgue une ordonnance qui fera date dans l'histoire des forêts : ce texte affirme l'autorité du roi, unifie le droit et dit le « bon usage des forêts ».

UN « BIEN COMMUN ».

Les communaux : « lieux d'utilité général », « territoires sans maîtres parce qu'ils appartiennent à tous », « patrimoine collectif qui lie entre eux les membres de la communauté », ces bois et parcours occupent ici près du tiers du territoire communal. Leur jouissance est d'autant plus appréciée qu'ils assurent l'existence des paysans pauvres qui en sont les bénéficiaires. C'est la « portion de nature et d'espace qu'une société revendique comme le lieu où ses membres trouveront en permanence les conditions et les moyens matériels de leur existence ».

Puis un long silence d'un siècle avant que les archives ne parlent à nouveau : une délibération du 15 janvier 1775 règle le mode de jouissance de cette « vaste et précieuse propriété ». La communauté villageoise contrôle la ressource pâturable et la taille du troupeau.

Car suite à « un abus des plus pernicieux et des plus préjudiciables aux intérêts de la communauté certains habitants très faibles en compoix foncier s'avisent de tenir un nombre de bestiaux aussi considérables que les gros tenanciers, de manière que les pâturages se trouvent envahis et surchargés par la trop grande quantité de bestiaux qu'on y envoie ; il résulte un dommage réel pour la communauté plus considérable pour les pauvres que pour les riches en ce que les bestiaux des premiers ne trouvent pas à pacager suffisamment dans la susdite devèze périssant à défaut d'entretien au lieu que les riches indépendamment des facultés qu'ils ont pour acheter du foin et des grains pour entretenir leurs bestiaux dès qu'ils ne trouvent pas à subsister dans la devèze, ont encore la ressource de les faire pacager dans leurs terres et possessions particulières ce que les

pauvres ne sauraient faire puisqu'ils se trouvent entièrement dépourvus de l'un et l'autre, ou que s'ils en ont ce n'est qu'en très petite contenance et qu'ils sont d'ailleurs hors d'état d'acheter des grains et des fourrages pour suppléer au deffaut des pacages, de sorte que la présente assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur les moyens à prendre pour obvier à de pareils abus en ménageant toutes fois l'intérêt général de la présente communauté et en même temps celui des pauvres ».

Et décision est prise que « nul habitant et bien tenant du dit La Couvertoirade ne pourra tenir au-delà de vingt bêtes à laine par chaque livre de compoix terrier et deux chèvres aussi par livre sans que sous le prétexte aucun particulier puisse prendre les dites chèvres du Languedoc qu'on donne au lait dans la saison du mois de juin... » (En 1725 un arrêt des Etats du Languedoc avait ordonné l'exclusion des chèvres de toute la province. En 1754 un nombre de chèvres par commune avait été fixé ; elles devaient en outre paître sur un territoire déterminé).

Le compoix est un document foncier : il se présente sous la forme de registre où l'on a consigné sous le nom de chaque propriétaire les parcelles de terre qu'il possède dans la communauté ; la parcelle est caractérisée par la nature de la culture, le lieu-dit, la superficie et l'allivrement (A.Soboul).

LA REVOLUTION ET LA « FAIM DE TERRES ».

Nos archives sont muettes sur la période révolutionnaire. Toutefois P.Marres nous apprend que dès 1789 « *les terres du communal deviennent à La Couvertoirade un objet de convoitise pour tous les domestiques qui servaient à 7 ou 8 lieues à la ronde. Dès qu'ils avaient économisé un pécule suffisant, ils se mariaient et venaient s'installer à La Couvertoirade comme sur une terre promise, se croyant assez riches avec une femme et une défriche. En 4 ans la population bondit mais au bout de 2 à 3 récoltes les défriches étaient épuisées...* » Ainsi dès la fin du 18^{ème} siècle, la population progresse très rapidement : La Couvertoirade passe de 477 habitants en 1777 à 1034 en 1820, soit une augmentation de 124 % en 43 ans.

Les hommes deviennent trop nombreux pour une forêt qui demeure vitale pour l'économie villageoise. En ces temps de misère « elle seule, nous dit J.Dumoulin, pouvait fournir à la fois le bois de chauffage et de charpente, l'engrais nécessaire aux cultures, nourrir le bétail par le pâturage, le ramassage des glands, les récoltes d'herbes et de feuilles... »

Ses ressources, ses « menus produits », permettent à beaucoup de « petits » et ils sont les plus nombreux, de boucler leur quête de subsistances.

LA RESTAURATION DE L'ORDRE FORESTIER ;

En 1791, l'assemblée constituante décide d'instituer une administration forestière centralisée et hiérarchisée. Le consulat la mettra en place en 1801. Les cadres de cette administration nouvelle, conservateurs, inspecteurs et sous-inspecteurs, ne sont plus détenteurs d'office mais fonctionnaires. C'est le début d'une « *restauration forestière* ». Les affrontements amorcés au 17^{ème} siècle entre l'Etat et les communes vont alors se radicaliser. L'Etat « *conservateur éminent d'un patrimoine forestier* » accuse les communautés de dégrader l'espace forestier, de ruiner ses bois. La forêt et son devenir deviennent un enjeu.

Une commune défend ses droits.

Le conflit qui oppose à partir de 1824 l'Etat et les habitants de La Couvertoirade illustre cette « *dure période* » de l'histoire de la forêt française.

Le conservateur des Eaux et Forêts à Albi reproche tout d'abord à la commune « *de n'avoir pas conservé et amélioré ses bois mais au contraire de les avoir détruits [...]* et l'Etat selon lui s'étant

naturellement et entièrement substitué à l'Ordre de Malte, il n'est plus question de permettre aux villageois l'exercice de leurs droits d'usage... »

Empêchés de mener paître leurs troupeaux, de couper du bois, de défricher, exaspérés par les procès verbaux que ne cessent de leur adresser les agents de l'administration, les villageois de pétitions en pétitions, vont alors revendiquer devant la justice, la propriété et le droit de jouissance de leurs bois, cette « *possession immémoriale* ».

Et finalement le 16 juin 1832, un jugement du tribunal de grande instance de Millau, s'appuyant sur l'acte du 8 mars 1667, leur donne raison contre l'Etat « *usurpateur* » : les habitants des villages de La Couvertoirade et de Cazejourdes sont reconnus propriétaires du bois de la Virenque. (Une propriété « *entière et exclusive* » également acquise par « *l'effet des différentes lois rendues dans le cours de la Révolution par les assemblées Constituantes, Législatives ou la Convention nationale [...] avec affranchissement de tous les droits et redevances annuelles seigneuriales et féodales* »).

Bois royal pendant quelques années, le bois de la Virenque redevient bois communal.

La soumission.

Le 30 août 1839, le bois est soumis au régime forestier.

Selon l'article 90 du code forestier adopté en 1827, sont soumis au régime forestier, d'après l'article 1 de la présente loi, les bois, taillis, futaies, appartenant aux communes et aux établissements publics qui auront été susceptibles d'aménagement ou d'une exploitation régulière par l'autorité administrative... L'aménagement étant l'art de diviser une forêt en coupes successives et de régler l'étendue et l'âge des coupes annuelles dans le plus grand intérêt de la forêt...

L'administration des Eaux et Forêts estime la soumission indispensable chaque fois qu'il est souhaitable de prévenir les dangers d'une exploitation abusive et mal ordonnée, qui en amènerait fatalement la ruine dans un avenir plus ou moins éloigné.

Une première soumission (date inconnue) est contestée par la commune, le bois ne répondant pas selon elle à la définition du nouveau code.

Mais finalement, le 30 août 1837, par arrêté de monsieur le Préfet de l'Aveyron, le « bois de la Virenque » est « *définitivement soumis au régime forestier* » car « *cette propriété est peuplée de bonnes essences et peut progresser au moyen d'un recépage et d'une sévère surveillance* ».

Le conseil municipal a fini par reconnaître que son bois est susceptible d'aménagement et consent à ce qu'il soit soumis ; cependant il a obtenu qu'une partie, dit le « bois de la Devèze », entièrement déboisée, soit distraite et abandonnée à la libre jouissance des habitants.

La surface du bois soumis est enfin précisé : 157 hectares et 22 ares.

Etat du bois et règlement d'exploitation.

Dans le procès verbal de reconnaissance, le garde général des Eaux et Forêts à Millau dresse un état du bois : « *Les essences sont le chêne et le hêtre mais c'est le chêne qui domine. Le taillis qui est de divers âges de 15 à 25 ans est suffisamment fourré mais est rabougri au point que son élévation n'excède guère la hauteur de 3 mètres ce qui provient de nombreux délits de toute espèce qui y ont été commis dans le temps. Attendu donc l'état d'abrutissement dans lequel il se trouve, le seul moyen à employer pour lui faire quitter ce mauvais état est un recépage général* ».

La proposition d'effectuer le recépage en 10 ans, faite par le garde général et l'inspecteur des Eaux et forêts est rejetée par le Préfet et le conservateur. En effet, selon ces derniers, une révolution de 10 ans aurait « *l'inconvénient d'enlever en trop peu de temps la superficie de ce bois et serait préjudiciable aux intérêts des habitants [...] que le parcours des bestiaux paraissant être nécessaire à ces habitants, le parcours se trouverait réduit au dessous des besoins dès que les premières coupes seraient effectuées et ne pourraient plus être autorisées lorsque les 10 années*

auraient enlevé le bois parce que le recru n'aurait plus assez de force et d'élévation pour se défendre de la dent des bestiaux ; que les coupes trop promptement faites auraient encore l'inconvénient de laisser sans produit pendant plusieurs années les sections propriétaires qui devraient attendre que les coupes exploitées aient acquis assez de grosseur pour être coupées de nouveaux ». (ouf !).

La révolution des coupes est donc fixée à 16 ans car « *il restera toujours une étendue suffisante pour la dépaissance, et qu'après les 16 premières années, le bois de la première coupe sera assez fort pour en supporter une nouvelle, ce qui donnera une succession non interrompue de produits aux propriétaires* ».

A suivre ...

Fin dans le prochain numéro

GLOSSAIRE

ABROUTISSEMENT : Détérioration des bourgeons terminaux (broust) par la dent du bétail. La croissance de l'arbre en est fortement perturbée.

AFFOUAGE : Bois de chauffage ou de construction, destiné à être délivré en nature aux habitants d'une commune. La coupe destinée à fournir le bois d'affouage dans la forêt communale s'appelle coupe affouagère.

AMENAGEMENT : Ensemble des opérations aboutissant à l'établissement d'un règlement d'exploitation. Ce règlement précise le lien, la nature, le lieu et la qualité des coupes.

ASSIETTE D'UNE COUPE : Détermination de l'endroit où doit se faire une exploitation continue. L'ordre et la marche des exploitations se font suivant des règles, inscrites au plan d'aménagement et précisées dans le cahier des charges.

AUMAILLES : Gros bétail nourri pour être engraisé.

BOIS USAGER, BOIS D'USAGES : Etendue sur laquelle pèse l'exercice des droits d'usage. L'expression indique clairement que le fonds appartient au seigneur et que les habitants ne profitent de son produit que parce qu'on leur en a accordé la faculté.

CANTON DEFENSABLE : Partie d'une forêt que les forestiers déclarent pouvoir être livrée au pâturage des bestiaux.

COUPE : Opération qui consiste à abattre des arbres ou des peuplements. Elle est synonyme d'exploitation.

Surface de terrain bien déterminée où sont abattus des arbres. Le mot est alors synonyme de coupon ou de parcelle.

DEPAISSANCE : Synonyme d'action de paître.

USAGE : Droit de prendre sur la propriété d'autrui des choses nécessaires à sa consommation. Par exemple droit de prendre dans une forêt ne nous appartenant pas du bois de chauffage ou pour clôture d'héritages.

USAGES : Etendue délaissée (mais non cédée) par le seigneur à la communauté d'habitants. Le mot « usage », ainsi employé au pluriel, marque à la fin du 18^{ième} siècle un relâchement des biens, existant entre cette surface et son concessionnaire, et au contraire un renforcement de ceux qui l'attachent à ses bénéficiaires. La notion de « propriété communale » est alors très proche.

(d'après Andrée Corvol)

LE PETIT PAVE DE LA CÔTE

Merci à Mr et Mme ROUSSEL de nous avoir donné « Le petit Pavé de la Côte » de décembre 2006-février 2007, journal trimestriel gratuit.

Pour ceux qui connaissent Toulouse et son quartier de la Côte Pavée, le jeu de mots est lisible.

Voici donc l'article tel que nous l'avons découvert avec joie.

La Couvertoirade Cité templière



Un peu d'histoire...

Le nom de Couvertoirade apparaît dès le 11^e siècle lors de la délimitation des territoires appartenant à l'abbaye de Gellone, à Saint-Guilhem-le-Désert aujourd'hui.

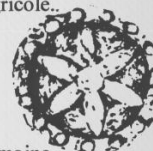
Depuis le 12^e siècle, les Templiers sont installés sur le Larzac et à la Couvertoirade.

Leur implantation est due d'une part à la proximité de routes permettant de descendre vers la côte méditerranéenne pour s'embarquer vers l'Orient et la Terre sainte, d'autre part à des donations.

La Couvertoirade constitue dès l'origine pour les Templiers un centre d'exploitation agricole.

Ils cultivent sur ses terres du blé, élèvent des chevaux et des ovins.

Un village se crée lentement autour du château, encore visible de nos jours.



« Les Amis de la Couvertoirade »

Depuis quelques années, une association dynamique participe à la sauvegarde du patrimoine historique, paysager et humain de la Cité.

Le projet en cours est la réhabilitation d'un ancien moulin à vent sur la colline qui surplombe LA Couvertoirade.

Du moulin, le visiteur embrasse l'immensité du causse et a une vue très originale sur la « cité templière et hospitalière ».

Ce moulin date du début du 17^e siècle, et ce sera le premier moulin à vent restauré dans l'Aveyron. Si ce projet vous intéresse vous pouvez y participer par un don, une adhésion à l'association, ou encore par l'achat des parts du moulin. Les travaux ont déjà commencé en Mars, mais maintenant il faut placer le toit et les ailes.

Si vous voulez en savoir plus : Association "les amis de la Couvertoirade"

La Scipione-mairie

12 2 230 La Couvertoirade

Tel : 05.65.62.20.45

Moulins à vent déchus

Moulins à vent déchus, perchés sur nos montagnes

Artisans besogneux jadis de la moisson

Quand vous étiez encore l'orgueil de nos campagnes

Aurait-on pu songer à vous voir à l'abandon.

Vous étiez la fierté du noble paysan

Quand vos ailes battaient sans arrêt en cadence

Grandes légères roues qui tournaient dans le vent

Représentant pour eux le blé en abondance.

Jolis moulins à vent autrefois si coquets

Pittoresques témoins de la riche récolte

Vous étiez le charmant décor de nos sommets

Gardez-vous de ce temps, amertume et révolte ?

Poème paru dans « les moulins à vent d'Ally (bulletin n° 47-juin 2004) »



Marie- Zélia



Fleurs

103 avenue Jean Rieux

31500 Toulouse

05.62.47.03.72

www.marie-zelia-fleurs.com

www.fleuriste-toulouse.com

Fleurs artificielles et fleurs
naturelles pour toutes les
occasions de la vie

Privilege "Petit pavé de la Côte : 20%
de réduction sur tous vos achats en
boutique

Commandez par téléphone,
réglez par carte bleue

LES BATAILLES DU VENT

A l'association, nous connaissons bien Ally. Dans le numéro 97 de juin 2004, nous racontons notre visite à Mme Olagnol, maire, qui nous a aimablement conté son expérience dans la restauration des moulins à vent de sa commune. Aimablement, la rédactrice de l'article du « Petit Pavé de la Côte » cite quelques strophes d'un poème qu'on nous avait remis à cette occasion. Mme le maire avait d'ailleurs évoqué devant nous le problème des éoliennes qu'elle avait l'intention d'installer sur une crête parallèle mais relativement éloignée de celle sur laquelle tournent les moulins à vent. Si vous avez, cher adhérent, des opinions sur l'installation ou non des éoliennes, faites-le nous savoir. Merci.

*UNE ENQUETE DU JOURNAL « LE MONDE » du 11 janvier 2007.
Qui explique l'état de l'éolien en France ...*

LES BATAILLES DU VENT

L'air froid semble craquer, le ciel est bleu d'azur. Sur la colline en face de la ferme, les éoliennes blanches se découpent nettement. Elles grignotent le silence de cette campagne de Haute Loire, et on entend le ronronnement régulier des pales qui tournent avec aisance.

Dans le bureau de sa ferme, Yves Bagès parle des 26 engins qui sont arrivés à Ally en 2005 et qui, depuis, divisent le village. « Je n'étais pas opposant de principe, dit-il, j'ai même signé pour que la propriétaire d'un terrain que j'exploite puisse en avoir une. Mais le projet s'est fait en courant, les gens n'ont pas eu le temps de réfléchir. On nous a fait miroiter la taxe professionnelle, mais on ne nous a jamais dit qu'il y aurait des nuisances. »

Les nuisances, c'est le bruit, dans des lieux où l'on est habitué au moteur des tracteurs, aux meuglements des vaches, au chant des oiseaux et aux craquements multiples de la campagne comme au silence de la nuit. « Il y a des jours où ça attaque le moral, où ça vous donne le bourdon. Je ne sais pas comment vous dire, c'est un bruit continu qui vous prend la tête. Il ya du bruit tous les jours, sur le tracteur, mais là, c'est pas pareil, c'est tout le temps. Avant, c'était calme, je pensais me retirer ici, mais je ne sais plus si je vais le faire, je suis découragé », poursuit-il.

La maire d'Ally, Marie-Paule Alagnol, défend fermement la série d'éoliennes qui, postées sur les crêtes, ceinturent maintenant le village. « Le bilan positif est incontestable : les éoliennes ont doublé le nombre de visiteurs de

notre ancienne mine d'étain et de nos anciens moulins à vent, même si nous sommes bien conscients que ça ne va pas durer, avec la multiplication des sites en France. »

Au-dessus de la ferme d'Yves Bagès, un autre agriculteur, Paul Marchet, se plaint aussi du bruit : « Tout va pour le tourisme, et nous, les péquenots, on s'en fiche. » La maire répond : « On habite sous une éolienne, on les entend, mais bon ... ça ne casse pas les oreilles. » Et d'enchaîner : « Le village a perçu la taxe professionnelle dès la première année, avec la taxe sur le foncier bâti, cela fait 200 000 euros. » Une somme qui compense les désagréments et l'impact sur le paysage, si difficile à apprécier.

« On ne peut pas dire que ça n'abîme pas le paysage, dit Yves Bagès, en montrant comment les éoliennes encadrent la vue sur le Puy de Dôme. Les gens disent « c'est beau les éoliennes ». Je leur dis : si vous voyiez ça 365 jours par an, vous ne les trouveriez pas beau. »

La zizanie règne à Ally, et le cas n'est pas unique. Dans toute la France rurale, du Nord à la Normandie, de la Bretagne au Massif Central, de la vallée du Rhône au Tarn, la polémique agite les villages, dont bien peu acceptent sans broncher les aérogénérateurs. Deux éoliennes ont même été incendiées dans la nuit du 17 au 18 novembre 2006 à Roquetaillade, dans l'Aude. Le sabotage n'a pas été revendiqué.

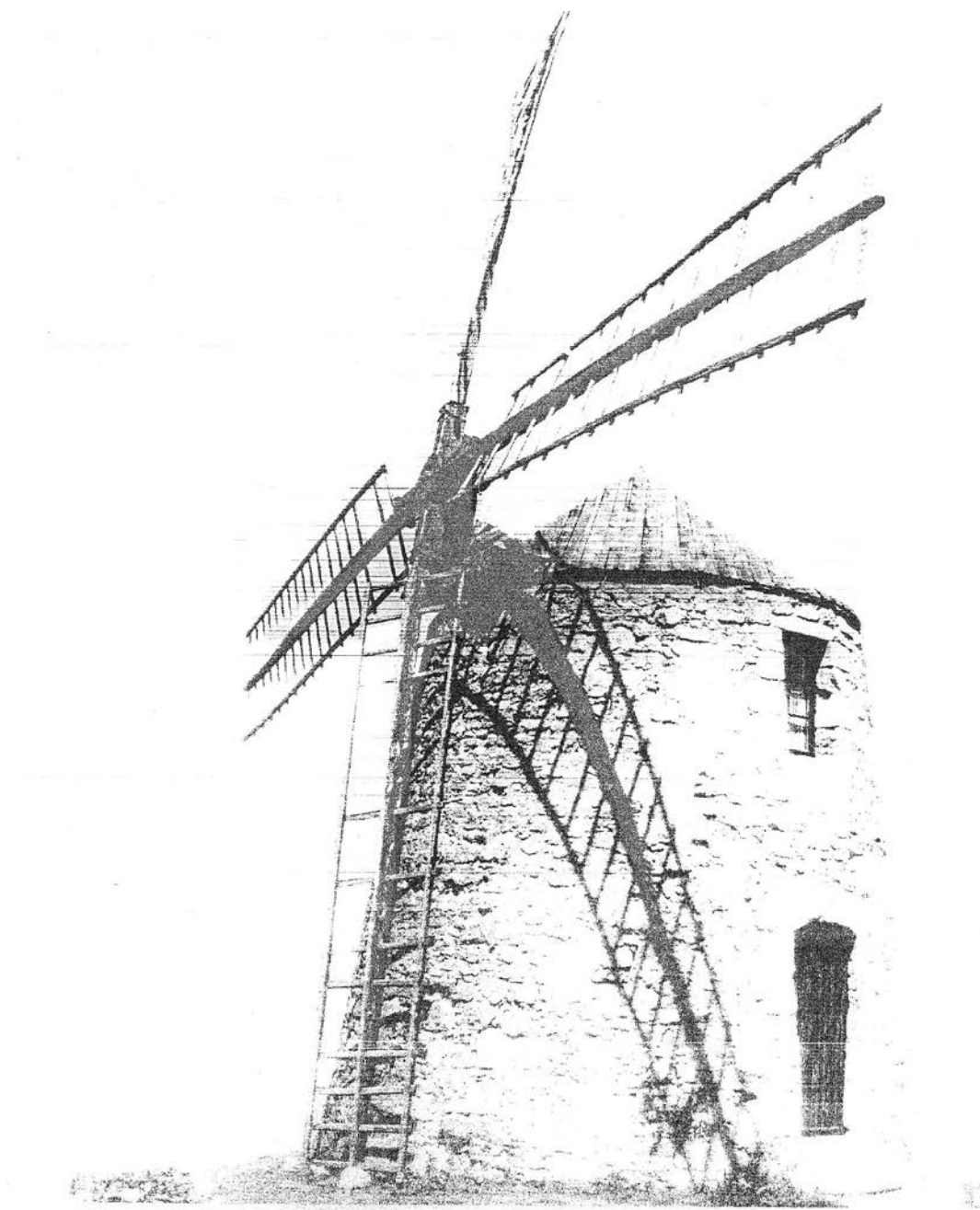
C'est que les éoliennes, qui commencent à parsemer le paysage, s'annoncent par milliers : le gouvernement a fixé un objectif

en juin, dans sa programmation pluriannuelle des investissements de production électrique, d'une puissance éolienne de 13 gigawatts en France en 2015, soit environ 7000 aérogénérateurs : dix fois plus qu'aujourd'hui. Si ce plan parvient à son terme, des milliers de machines de plus de 100 mètres de haut transformeront les campagnes. Rares sont les communes qui n'ont pas été démarchées par

des opérateurs pressés d'installer leurs modernes moulins à vent.

Ceci n'est que le début de l'article. A vous de nous apporter votre concours sur ce sujet qui divise.

(à suivre...)



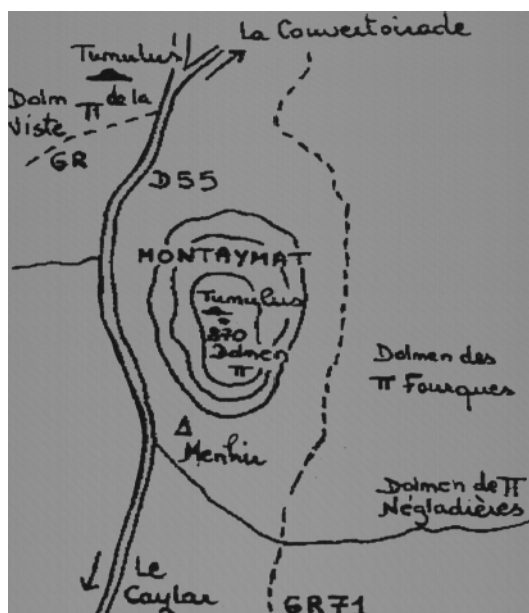
Quelques réflexions du haut du Montaymat à l'Automne 2001

MONTAYMAT est le nom d'une colline située, sur la droite, au bord de la route départementale qui va du Caylar à la Couvertoirade, un kilomètre environ avant cette dernière localité.

Le Dimanche 30 Septembre au matin, par un temps calme et ensoleillé, j'ai grimpé une nouvelle fois au sommet qui culmine à 870 mètres en promenant mon chien. De la haut, on jouit d'un beau panorama sur les alentours. En déambulant sur le sommet dont la végétation n'est pas très fournie mais où le buis commence à devenir envahissant, nous découvrons des traces de l'occupation de l'homme.

En effet, sur le point culminant se dresse comme cela arrive souvent dans notre région un tumulus assez important surmonté d'une construction rectangulaire en pierres sèches partiellement ruinée. Tout autour et en allant vers le Nord se trouvent des petits clapas d'épierrement et un minuscule abri de berger circulaire, complètement caché par un buis.

Au Sud-Est se situe le dolmen de Montaymat (coordonnées suivant la carte IGN 2642 Ouest, X = 678,600, Y = 178,450, Z = 860 m.) qui a été restauré, peut-être de façon sommaire, il y a une dizaine d'années. Néanmoins, sa restauration évitera une dégradation trop rapide et il faut se féliciter que des personnes se préoccupent de la conservation de ce patrimoine. Il est inséré dans un tumulus d'une dizaine de mètres de diamètre et il comprend toutes les dalles qui ont des dimensions respectables. Les deux dalles latérales (ou orthostates) mesurent approximativement deux mètres de longueur et un mètre de hauteur. La dalle de chevet est masquée par des pierres disposées à l'intérieur de la chambre. Les dimensions de la dalle de couverture sont 2 m. x 0,90. Sur le tumulus, prolongeant en quelque sorte cette dernière, on trouve une autre dalle de forme quadrangulaire. Ce dolmen a dû être fouillé mais je n'ai pas d'information sur le mobilier qui aurait pu être découvert.



En contemplant plus bas et à l'horizon, j'aperçois les divers paysages du plateau, les croupes arrondies des « serres » et la garrigue boisée en grande partie par les chênes pubescents, les amélanchiers, les buis. Occupant une faible partie, il y a cependant des champs avec des cultures diverses alternant le vert des luzernes ou le rouge des terres labourées. Je distingue également des points vert foncé, nombreux et disséminés un peu partout, représentés par le développement rapide et anarchique des pins sylvestre qu'il faudra peut-être maîtriser à l'avenir.

J'ai repéré le GR71 (chemin de grande randonnée) qui relie le Caylar à la Couvertoirade, sur lequel cheminait un groupe de randonneurs dont les éclats de voix me parvenaient en raison du calme qui régnait. Il est reconnaissable d'une part, grâce à la terre rougeâtre qui apparaît à la suite des nombreux passages et d'autre part grâce à la haie de buis jouxtant cette trace. Il serait intéressant de rétablir le passage, qui s'effectue en terrain privé, au milieu de la «bouissière» et des murets, c'est à

dire dans le véritable chemin communal figurant sur le cadastre. Il m'est arrivé d'y rencontrer ou d'apercevoir des motos, aussi il est nécessaire d'en interdire la circulation. (*C'est bien ce chemin que vous installons dans sa véritable emprise depuis quelques séances de débroussaillage. NDLR*)

En jetant un regard circulaire, je découvre l'immense butte du Mont Lavagnes qui recèle de nombreux vestiges mégalithiques et un mât servant à mesurer la force du vent. Il laisse présager un éventuel projet de construction d'éoliennes qui alimentera à nouveau un débat d'actualité sur le plateau. Il y aura les pour, les contre, mais les projets faisant l'unanimité sont-ils nombreux ? Les enjeux d'aujourd'hui seront-ils les mêmes demain ? Si un projet voit le jour, il faudra que la manne financière engendrée soit consacrée à l'environnement, au cadre des habitants.

Plus loin, se découpe la silhouette du Roc Castel, piton abrupt hérissé de rochers ruiniformes au sommet, se différenciant ainsi des autres collines et expliquant une présence humaine très ancienne. Dans cette perspective, le « rocher château » traîne comme une bosse hideuse la forêt de pins qui l'envahit.

A l'ouest, masquant le village des Rives se dresse un rocher difforme qui n'est autre que le « rocher du lion ».

Un peu plus près, le ruban d'asphalte de l'autoroute A75 apparaît de temps à autre, au flanc des collines, mais le flux de circulation est devenu plus maigre à cette époque. Néanmoins, les effets positifs de cette grande artère de communication se sont déjà fait sentir et ils s'amplifieront dans les années à venir.

Au Nord, j'apprécie la majestueuse cité templière et hospitalière de la Couvertoirade cependant orpheline de sa tour « sud », effondrée en 1912, qui donne l'image d'une plaie béante. (*mais qui se répare en 2006 et 2007. NDLR*)

Veillant comme une sentinelle, le moulin du Rédounel, en bon état mais dépourvu de sa couverture, domine le village. Sa restauration est programmée par l'Association des Amis de la Couvertoirade en liaison avec la municipalité. (*Début de la restauration, 2006*)

A l'est, la « Planasse » occupe une grande partie au pied du Pioch de l'Aramount, le point le plus haut du secteur avec ses 879 mètres.

Les grelots des chiens attirent mon attention sur deux chasseurs qui traquent le gibier, s'adonnant d'une autre façon aux plaisirs de la nature.

Autour de Montaymat, se trouvent plusieurs mégalithes :

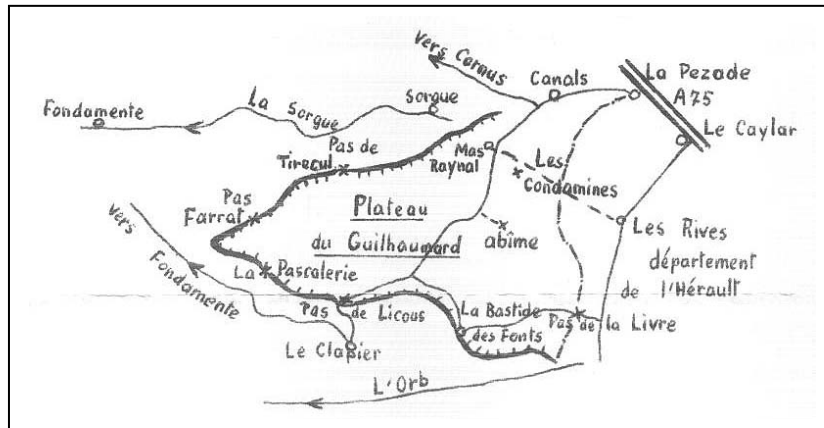
- un menhir, à proximité de la route, qui a été relevé il y a moins d'une dizaine d'années,
- le dolmen de la Viste, près d'un G.R., qui est bien conservé. Un tumulus se trouve à 200 m. au nord,
- le dolmen des Fourques, très ruiné, près du G.R.71,
- le dolmen de Négladières ou du Serre Plumat. Il lui manque seulement la dalle de couverture. Cependant, depuis 1998, la dalle latérale ouest s'est cassée.

Pour l'instant le pâturage des terres de ce secteur se fait sous la surveillance de bergers et n'a pas nécessité la pose de clôtures. Aussi la découverte de ces mégalithes peut représenter une promenade intéressante.

Pierre-Marie BERTRAND.

Tous les chemins mènent à... GUILHAUMARD

Dans le prolongement du Causse du Larzac, le plateau du Guilhaumard est coincé entre les vallées naissantes de la



Le causse, autrefois couvert d'une vaste forêt, offre aujourd'hui une grande diversité de paysages : magnifiques bois de hêtres, grandes étendues de pâturages (pelouse sèche), dépressions fertiles dans les secteurs du Mas Raynal et la Bastide des Fonts. Particularité de cette région : la moitié de la superficie du Guilhaumard est constituée de Biens sectionnaux appartenant aux habitants des hameaux du plateau, de Sorgue et du Clapier. Depuis quelques années, « le plateau du Guilhaumard et ses corniches » est classé zone protégée pour sa richesse floristique et faunistique.

Ne manquez pas une promenade sur le Guilhaumard au mois de juin, lors de l'explosion florale dans les pelouses. Vous aurez envie d'y revenir.

De nombreux chemins ruraux sillonnent ces grands espaces.

De la Pascalerie au Pas Farrat, du Pas de Tircul au Pas de Licous, du Mas Raynal au Pas de la Livrie (lièvre), des circuits pédestres facilitent la découverte du plateau du Guilhaumard, de ses corniches et de ses avens.

L'un de ces chemins ruraux a bien failli disparaître au cours de la dernière décennie. En 1998, de nouveaux propriétaires, M. et Mme Fatras du Mas Raynal, décidèrent de s'approprier le chemin rural des Condamines, inclus dans leur récente possession. Mais des opposants à cette usurpation n'acceptèrent pas cette illégalité et la dénoncèrent.

Rassurez-vous, nous n'allons pas vous relater un procès qui dure depuis 1998 et qui vient de se terminer (nous l'espérons) par la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Notification de l'arrêt du 01/12/2006 : « La requête de M. et Mme Fatras est rejetée ».

Maintenant, après 9 ans de procédures : délibération de conseil municipal, enquête publique, requêtes, décision du Tribunal Administratif, décision de la Cour d'Appel, il reste à M. et Mme Fatras la possibilité de se pourvoir en cassation contre cet arrêt.

Mais les défenseurs des chemins ruraux (bien public) resteront déterminés et confiants : le chemin rural des Condamines sur le plateau du Guilhaumard reliant le Mas Raynal (Aveyron) à Les Rives (Hérault) sera un chemin ouvert au public.

Nous ferons respecter la libre circulation sur les chemins ruraux du Guilhaumard ou d'ailleurs. Qu'on se le dise !

Jacques CROS et François HOLTZ
Pour les associations de défense du Guilhaumard.

DE LA COUVERTOIRADE A LA VIRENQUE A SEC. (Journal de Millau)

La Virenque : c'est ce petit canyon sauvage qui sépare le Causse du Larzac du Causse de Campestre. Elle ne montre son eau que par temps de grosses pluies. Comme l'indique le nom de son frère jumeau, le Vissec, elle vit souvent à sec « *dans un champ de cailloux solitaire au fond d'un site grandiose* » (Martel). La Couvertoirade : c'est la petite « *Aigues-Mortes des Causses* » qui a su conserver, par une intelligente restauration, son caractère moyenâgeux et attire de très nombreux visiteurs.

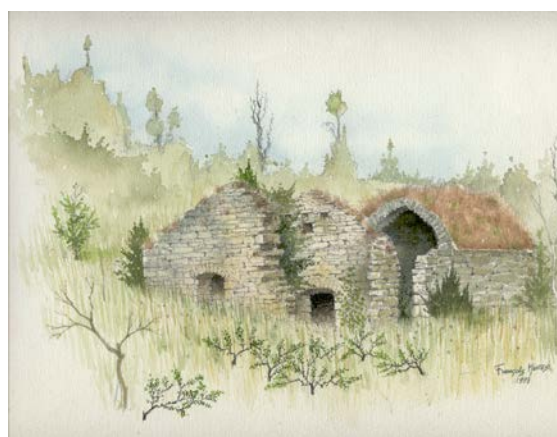
Par un après-midi ensoleillé, nous allons en cette commanderie templière, non seulement pour faire le tour des remparts, déambuler dans les rues commerçantes, visiter l'église, le cimetière et le château, mais pour dominer le site dont le nom « Cooperturata » (selon Jules Artières) signifie en bas latin « *une réunion de couverts, d'abris, dans un but de protection et de défense* ».

A l'ancienne chapelle de Saint - Christol.

Il y a des parkings, dans les environs du village pour garer les voitures. En posant pied



à terre et en regardant le ciel, nous remarquons un ancien moulin à vent, qui domine le village sous le nom de Redoune. C'est, en quelque sorte, un tour de chauffe que nous effectuons sur ces lieux historiques. Ce sera d'abord une lavogne qui attirera nos regards comme un miroir où l'on peut se



mirer. Simple regard avant de lui tourner le dos pour monter sur la butte. Le vieux moulin a perdu ses ailes mais a retrouvé de la fraîcheur. Il se présente comme une tour d'où l'on pourrait monter la garde. Nous abandonnons le poste pour redescendre de la butte, sur l'autre versant. Au bas de celle-ci, camouflés dans la verdure, nous entrevoyons les restes d'une antique chapelle. Elle porte le nom de Saint-Christol. C'était « *le premier édifice de culte en plein champ* » de La Couvertoirade. Sa voûte a résisté aux agressions du temps.

La Virenque à pied sec.

Un sentier, à l'est, nous fait tourner un champ pour nous amener sur un chemin de terre qui conduit à d'autres champs. Nous le suivons, sur notre gauche, un bon bout de temps, avant de le quitter pour partir, à droite, à travers la steppe, à la rencontre du chemin qui va nous conduire à la Virenque. Nous y tombons dessus et partons à gauche. Nous ne sommes

plus seuls sur ce chemin qui n'est autre que le GR71. Nous croisons vététistes et cavaliers. Ils vont ou viennent de La Couvertoirade au Luc, connu pour son ancien pénitencier. Le chemin descend tranquillement au fond du canyon pour atteindre le lit de la rivière. Nous y parvenons. La Virenque est à sec ; et les buses, sous une passerelle, semblent perdues comme l'eau qu'elles attendent pour servir.

Retour par le GR.

Nous n'irons pas plus loin. Nous reprenons le chemin en sens inverse. Il remonte, d'abord au niveau du causse, puis passe près des « passadous » et des « tartanes », avant d'atteindre la grande lavogne à l'entrée sud du village.

Il ne nous reste plus qu'à remonter, en la visitant, la commanderie, pour aboutir à l'entrée principale, face à la mairie. Depuis qu'elle est debout, en a-t-elle vu passer des gens au cours des siècles ! Des templiers, des hospitaliers, des militaires, des commerçants, des paysans, des touristes !... Des plus humbles aux plus célèbres. Parmi ces derniers, n'a-t-elle pas vu passer « Cartouche », le populaire brigand qui, sous les traits de Belmondo a occupé le village pour les besoins de son film. On a tourné ici de bonnes séquences cinématographiques. Pour nous, comme pour les caméras, le temps a tourné sur un après-midi bien animé.

J.D.



Photo d'Anne-Marie Jonquet

LE 1% « PAYSAGE ET DEVELOPPEMENT »

A l'Assemblée Générale de l'Association, Mr. R. Quatrefages nous a donné des précisions très utiles sur le dossier UNESCO Causses et Cévennes d'une part et sur la politique du 1% autoroutier.

Voici ce qu'écrivait Jean Baptiste Arrault – qui vient souvent dans la maison familiale à La Couvertoirade – dans son excellent mémoire de maîtrise présenté en 2002 à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, intitulé « représentations paysagères et jeu d'acteurs sur le Larzac autour de la construction de l'autoroute A75 ».

« La politique du 1% paysage et développement est une politique qui consiste à financer des projets paysagers locaux à finalité économique ». Et de citer M. B. Seillier, président du syndicat mixte A75 : « il faut insérer l'activité économique dans une harmonie paysagère. »

Citons longuement Jean Baptiste. *« Les actions concernant les sites naturels ou urbains, les paysages et les monuments concernent essentiellement l'amélioration de l'espace proche de l'autoroute : valoriser des paysages naturels et ruraux « altérés par la présence de points noirs » (décharges, ruines...), requalifier des façades urbaines ou des espaces périurbains dégradés (entrées de villes), mettre en valeur des monuments et leurs abords. L'aménagement réalisé doit être visible de l'autoroute pour être éligible, ou se situer sur un itinéraire de découverte, dans la limite de 10 km. depuis l'autoroute. »*

Or La Couvertoirade se situe justement sur l'itinéraire de découverte Larzac-Dourbie.

Voici ce qu'écrit notre jeune concitoyen : *« Parmi les nombreuses opérations du 1%, l'ensemble qui apparaît comme le plus cohérent est celui qui s'est élaboré dans le cadre du balisage d'un itinéraire de découverte. Entendons par là une route touristique à thème, formule ancienne de structuration et de production même d'un espace touristique, mais qui a la particularité d'être créée à l'initiative de l'Etat. Plus précisément il est un « itinéraire alternatif intégré à un site touristique de seconde notoriété et offrant à l'usager de l'autoroute une possibilité de sortie accompagnée » Sa finalité est donc de faciliter la découverte du territoire, en s'appuyant sur l'autoroute comme point de départ et de retour. L'itinéraire en effet doit représenter un parcours d'environ 30 km. pour une durée approximative d'une heure et joindre, pour les deux sens, deux sorties d'autoroute : et il ne doit y avoir qu'un seul itinéraire par département.*

L'autoroute est alors vantée comme outil touristique, non sans de paradoxales comparaisons : l'autoroute fait gagner du temps pour pouvoir le perdre plus loin, elle vous détourne du droit chemin, chemin buissonnier d'un tourisme improvisé pour l'usager qui trouve sur l'autoroute le désir (signalétique spécifique) de prendre l'air. L'itinéraire de découverte doit alors offrir « une vision touristique pertinente d'un territoire spécifique ». (Association La Méridienne).

Notons bien l'utilisation du terme « pertinent » ; l'itinéraire, sur 30 km, en une heure à peine, doit délivrer le sens d'un territoire, présenter ce qui fait sa spécificité, n'est-ce pas là un leurre, ou une ambition un peu démesurée ? »

Jean Baptiste Arrault pense par ailleurs qu'en fait d'aménagement paysager, *« le 1% apparaît comme très insuffisant : il réduit le paysage à une partie de ses composantes comme si agir sur tels ou tels éléments ponctuels suffisait à entretenir l'illusion d'une action globale sur le paysage... En outre, traiter la façade, la forme, l'image, ne résout absolument pas le problème de la fonction ou de l'usage. C'est prendre le problème à l'envers et en même temps faire croire qu'une solution*

« esthétique » peut être apportée au problème généralisé de la friche, de l'abandon de l'espace rural alors que le problème est économique ... En ce sens, l'image du Larzac serait bien plus porteuse pour l'aménagement paysager, dans sa volonté de préserver non pas un paysage mais les modes d'occupation de l'espace qui produisent et reproduisent ces paysages ».

D'accord, Jean Baptiste, mais nous faisons nôtre ta conclusion : *« Certes le 1%, du point de vue de la pratique et de la réception de cette politique par les acteurs locaux, se caractérise par une grande efficacité. En outre, en donnant des moyens concrets d'action à ces acteurs (maires, structures intercommunales), il contribue réellement au développement local... »*

Et bien sûr, nous pensons à La Couvertoirade et au Rédounel qui, visible bien évidemment de l'itinéraire Larzac-Dourbie, sur son sommet, attend, phare et vigie, les derniers 1% à distribuer cette année. (Fini les espoirs en 2008 : le 1% n'aura plus de fonds).

Mais vous avez bien compris, chers lecteurs : seules les communes et les structures intercommunales sont autorisées à demander des subventions à ce titre à la Direction Départementale de l'Équipement.

P.S. Le mémoire de maîtrise de J.B. Arrault a été signalé dans le bulletin 76 des Amis de La Couvertoirade.

LARZAC : des projets inquiètent le collectif pour la protection du patrimoine.

Réunis en assemblée générale, les membres des onze associations du collectif pour la promotion et la protection du patrimoine du Larzac, qui se rencontrent chaque mois pour mettre en commun l'actualité du terrain et leurs préoccupations respectives, ont présenté aux nombreux habitants les actions menées au fil de l'année passée.

A l'image de cette Union d'associations, les participants, qui ont eu l'occasion d'exprimer leur incompréhension face à *« des projets en désaccord avec l'intérêt général et le mutisme des pouvoirs publics - administrations de l'Etat et (ou) des élus locaux - »*, venaient des quatre coins du territoire : Les Rives, Navacelles, La Vacquerie pour l'Hérault, L'Hospitalet, Nant, Saucières et La Couvertoirade pour l'Aveyron, Campestre-et-Luc et Rogues pour le Gard. Des représentants d'associations du Lodévois et des Monts d'Orb avaient aussi fait le déplacement.

Conscients d'appartenir à un territoire concerné par un avenir commun, ils ont évoqué le cas de la continuité des chemins ruraux et le devenir de la candidature au classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Des inquiétudes ont aussi été rapportées sur des implantations industrielles et commerciales le long de l'A75, jugées en totale contradiction avec les engagements de l'Etat et ses services de préserver l'environnement paysager de cet ouvrage. Puis le conseiller général du Caylar a apporté son éclairage sur ces questions.

Autour de l'apéritif de clôture, les membres des associations présents ont réaffirmé leur volonté de veiller au développement harmonieux du plateau du Larzac.

Midi Libre du 16 avril 2007

CLASSEMENT UNESCO : **le conseiller général du Caylar** **se dit optimiste**

Frédéric Roig, le conseiller général du canton du Caylar, s'est exprimé longuement sur les questions abordées. S'il n'a pu rassurer l'assistance pour le rétablissement de l'usage public sur la voie départementale et les chemins ruraux fermés par des clôtures, il a été optimiste sur le dossier UNESCO.

Une volonté commune de l'Etat, avec une implication directe du ministre de la Culture, des départements et de leurs résidents à travers l'AVECC (Association de valorisation des espaces causses et cévennes) a permis tout récemment de « recadrer » le dossier complémentaire qui sera présenté en janvier 2008 par l'Etat français. *A l'assemblée générale de l'association, Mr. Quatrefages, conseiller général de Nant, a confirmé les propos de son collègue héraultais (NDLR)* En conclusion, Mr. Roig a sollicité le collectif pour qu'il poursuive la réflexion engagée pour la réutilisation de la ferme-château de la Prunarède, située aux abords du cirque de Navacelles et s'est félicité de la qualité des échanges de la soirée.

Midi Libre du 16 avril 2007



ECOLE : une solution parmi d'autres **au problème de La Blaquèrerie.**

La dernière rentrée scolaire laissait déjà présager quelques soucis quant aux locaux scolaires situés dans le village de La Blaquèrerie.

Créés il y a près de trente ans pour accueillir une crèche parentale, les locaux de l'école actuelle ne parviennent plus à faire face à l'augmentation croissante des effectifs.

Malgré quelques aménagements et les efforts de l'équipe éducative, le vieillissement des lieux nécessite qu'une solution alternative soit trouvée pour l'avenir.

Afin de ne pas être pris de court, les élus ont commencé à étudier différentes solutions rentrant dans le cadre des financements possibles.

Ainsi, lors du dernier conseil municipal, l'idée de déplacer l'actuelle école vers la cité templière, en lieu et place de la salle des fêtes attenante à la mairie, a été évoquée.

Une étude menée par un architecte sera donc diligentée prochainement afin de vérifier la faisabilité du projet, d'estimer son coût et de contribuer ainsi à la décision finale.

Rappelons qu'un projet d'école commune avec L'Hospitalet est également évoqué et que la démographie locale invite fortement à envisager rapidement une solution.

Midi Libre du 17 avril 2007

La laiterie de la Blaquèrerie

dans les années 50

Dans ces années cinquante qui nous occupent, la brebis et donc le Roquefort représentent la plus importante ressource des gens du Causse : pas obligatoirement en valeur, mais par sa régularité et sa constance. Chaque famille possède son troupeau, mis à part, il me semble, les Poujol, les Agussol et les Coulon à Belvezet.

La traite commence en mars, en fonction de l'agnelage et de la date fixée par les Messieurs de Roquefort. Elle se termine à la fin juillet. On traite matin et soir, sans souci exagéré d'hygiène : le lait se filtre sur une flanelle propre pour éliminer paille et autres débris tombés de la robe des bêtes, voire crottin flottant. Il se met ensuite "au frais" pour la nuit.

Le produit de la traite, placé dans de grands bidons d'aluminium de quarante litres, rejoint la laiterie, toute proche de l'école, (à côté de la maison Rouvier, vous vous repérez ?) à bord des carrétous de bois et roues de fer, chaque matin à l'aube. Suivant l'importance du troupeau et de la traite, le carrétou emporte un à deux, rarement trois bidons. L'aisance d'une famille se reconnaît au nombre des bidons transportés. Les jeunes se chargent de l'acheminement et mes soeurs attendent Jeannine Cadillac au carrefour des Bertrand afin qu'elle les promène, fièrement accrochées à la rambarde du carrétou, jusqu'à la laiterie. Elles reviennent en courant, toutes roses de leur course et fières de leur exploit. Mes soeurs redoutent le moment des vacances, car des cousines de Jeannine leur prennent alors la place...

La laitière mesure le lait et note la quantité apportée par les familles chaque jour, ce qui fixe pour partie leur rémunération, l'autre partie est en rapport avec le rendement du lait et donc le poids de fromage fabriqué rapportée au volume du lait utilisé. La "Société des Caves" qui opère chez nous

procède à des contrôles de qualité avec le souci de repérer la fraude, principalement le "lait mouillé".

Au retour ou le lendemain vers midi, les carrétous ramènent le petit-lait destiné à la nourriture des cochons mais dans d'autres bidons que ceux du lait afin d'éviter les fermentations et la prise du lait dans les bidons durant la nuit.

A notre arrivée à la Blaquèrerie, Berthe Rouch, originaire de St Michel, après le Caylar, officie seule à la laiterie. Elle restera là plusieurs "saisons", puis le couple des Delon la remplacera les deux dernières années en 52 et 53. Ceux-ci vivent hors saison à Rebourguil, au delà de Saint Affrique, après Vabres, sur la route d'Albi



Mes parents ont de bonnes relations avec les deux laitiers successifs: ma mère donne souvent un coup de main à Berthe pour retourner ses fromages et celle-ci nous garde en son absence ou pour la libérer un peu. Les Delon sont gentils, ils n'ont pas d'enfant, mais

tolèrent bien les quatre diables de l'instituteur, un peu envahissants aux vacances quand ils accueillent leur nièce Huguette.

C'est Berthe qui m'apprend le métier de laitier.

La collecte du lait terminée, elle commence alors le travail de fabrication du fromage. Deux constantes doivent être surveillées pour un fromage de qualité : température et hygrométrie. La laitière s'attache à garder une chaleur égale dans sa laiterie : grâce à un gros poêle en fonte qui brûle des pains de charbon quadrangulaires, en forme de brique dont elle surveille l'efficacité de la chauffe grâce à un thermomètre à alcool. Elle contrôle l'humidité de l'air avec un appareil bizarre, un hygromètre qui fonctionne avec un cheveu, d'après mon père qui décidément n'ignore rien et qui ajoute :

- Ne pas confondre avec l'hydromètre qui est l'araignée d'eau !



J'aime observer Berthe dans son travail : elle agit avec vivacité, précision, rigueur. Elle me tolère à la condition que je ne sois pas " par ses pieds", selon son expression. J'accompagne ses mouvements pour l'observer mais toujours à distance, sans jamais gêner. Quand un détail m'échappe, je demande à m'approcher, ce qui m'est toujours accordé. Nous parlons, je lui pose les questions qui me tracassent et elle me répond tout en continuant sa tâche. Elle rit parfois, me taquine, mais je ressens sa disponibilité, son intérêt. Elle sollicite de petites aides que je suis ravi d'effectuer. Quand je m'en vais, soit qu'il soit tard, soit que le besoin de sortir me prenne (on n'est pas très stable à 6-7 ans...), je l'embrasse et elle me dit :

- A demain ou à tout à l'heure, mon "gastadou".

Elle me connaît et sait bien que je risque de revenir dans quelques minutes... "Mon gastadou", c'est en patois "mon petit gâté". Nous nous aimons bien avec Berthe. Quelle bonne affaire que d'avoir des gens qui vous aiment, cela occasionne une chaleur dans la poitrine qui donne courage et envie.

Je parle, je parle... mais durant ce temps Berthe travaille : elle place un grand drap dans la cuve d'aluminium qui reçoit la traite du jour et filtre chaque bidon reçu au travers d'un second drap plus fin en le renversant sur la cuve. Elle dose ensuite la quantité de présure et homogénéise son mélange avec une grande louche. Elle nettoie ensuite la laiterie à grande eau et je suis chargé, perché sur un rondin, de suivre la "prise" du lait.

Le contenu de la cuve pris, j'alerte Berthe qui tranche le lait caillé en cubes à l'aide d'un instrument ad hoc : une grille d'aluminium montée sur un manche, et s'écoule le petit lait dans un seau placé à la base de la cuve. Berthe me laisse souvent finir ce travail pendant qu'elle prépare ses faisselles.

Une fois le caillé tranché en cubes grossiers, Berthe tire sur le drap tendu par des poids pour faciliter l'écoulement du petit lait, puis lorsque celui-ci "ne donne plus", remplit de lait caillé les faisselles à grands coups de louche. Il s'agit essentiellement de moules à fromage métalliques perforés. Les moules de terre émaillée se raréfient avec la casse obligée. En effet le contenu des faisselles doit être retourné matin et soir pour faciliter le séchage du fromage en gestation. Il subit aussi un salage de surface. La laitière procède à l'ensemencement de la pâte au pain moisi et fait pénétrer le "pénicilium roqueforti" au moyen d'une broche multiple spécifique.

Les faisselles reposent sur de grandes étagères de bois contre le mur de la laiterie. Elles s'inclinent légèrement pour faciliter l'écoulement des exsudats du fromage. Je suis toujours étonné par la réduction du volume du caillé : il déborde largement des faisselles le premier jour puis s'écrase, se densifie tellement que le deuxième jour le contenu de

deux moules est joint pour en former un seul, ébauche du Roquefort à venir...

Il ne lui reste plus qu'à tourner et retourner deux fois par jour, avec une dextérité que je ne me lasse pas d'observer et qui me paraît prodigieuse, ses faisselles sonores sur le bois humide des étagères. J'aide parfois Berthe dans cette tâche fastidieuse, sur sa demande, et elle m'explique que je lui rend ainsi un signalé service. Elle me paye ces jours-là d'une tartine de confiture et je ressors de la laiterie, tout fier d'avoir travaillé. Je la mange avant de rentrer à la maison : ce n'est pas poli d'accepter un cadeau, il faut refuser poliment. Moi je sais que la tartine n'est pas un cadeau, mais une paye. Allez faire comprendre cela aux parents ! Lorsque le travail presse vraiment, ma mère vient à la rescousse de Berthe. Je ne sais pas ce que Berthe ferait sans moi et sans ma mère !

Le camion des Caves passe toutes les semaines récupérer les fromages pour en parfaire le salage et l'affinage dans les fleurines de Roquefort. Il apporte à la laitière la présure et, dans des récipients d'aluminium tronconiques étanches, le pain moisi.

Ainsi va la laiterie de mars à août environ. Puis un matin un camion vient chercher la laitière qui entasse son maigre bagage. Berthe serre la main de mon père, nous embrasse avec des mots gentils, monte dans le camion et s'en va à Saint Michel d'Alajou, entre le

Caylar et Saint Pierre de la Fage passer la morte saison laitière auprès de sa mère. Je suis triste : une amie s'en va et mars qui verra son retour est bien loin encore.

La laiterie fermée, la traite continue quelque temps et le lait sert à fabriquer un Roquefort local, rustique, qui ne diffère du véritable que par l'absence d'affinage dans les Caves et le pérail, fromage crémeux et délicat, pour le goût caussenard en tout cas...

La laiterie de la Blaquèrerie reçoit le lait de cinq à six cents brebis. Une bête fournissant moins d'un litre de lait par jour, la production journalière tourne autour des cinq cents litres. Dix litres sont nécessaires pour fabriquer un fromage et la laitière gère environ de quarante cinq à cinquante fromages par jour.

La paie étant fonction du rendement de la cave, il est important d'avoir une laitière compétente, mais aussi des bergers capables, sachant mener les bêtes sur des pacages nutritifs, leur donner une ration d'herbes vertes comme les vesces, mais sans excès.

Notons qu'en 1950 une brebis donnant un litre de lait créait l'événement. En 1996 c'est trois litres qu'une honnête bête fournit tous les jours.

Louis-Marie FROELIG

Dans le bulletin n°100, notre Président nous parlait de l'incendie dramatique de la bergerie de Mme Teisserenc.

Aujourd'hui, comme en témoigne la photo, nous nous réjouissons de l'avancement des travaux de réhabilitation du bâtiment.

Marc Montagnier pourra bientôt reprendre possession des lieux avec son grand troupeau, à l'immense satisfaction de tous.



Collectif pour la Protection et la Promotion du Larzac.

Association « C3PL »

Le 23 mars 2007

Rapport d'activité

Origine du collectif :

il s'est crée à l'initiative de quelques personnes qui ont pris conscience de l'importance du maintien des chemins dans le patrimoine commun.

Au Cros, la propriété du domaine de Calmels, entourée d'une clôture qui interrompt la continuité des chemins ruraux en a été le détonateur.

Le 5 juin 2005, nous avons organisé une marche de protestation afin de sensibiliser tous les décideurs du territoire et l'opinion publique.

Dans le même temps, nous avons commencé à œuvrer sur le dossier de l'Unesco concernant le classement des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'humanité, en rencontrant par exemple, le sous préfet de La Lozère, à Florac, en charge du dossier.

Par ailleurs et à l'initiative de l'association « Pierres Sèches », le collectif participe régulièrement à des journées de débroussaillage pour remettre dans son emprise naturelle, le GR 71 entre Le Caylar et La Couvertorade.

De même, nous avons balisé à l'attention du conseil général de l'Hérault, un ancien chemin sur la propriété de Mme de Montcalm à St Maurice de Navacelles.

Transformation du collectif en association :

Le 8 juin 2006, nous avons transformé le collectif en association, avec des statuts bien définis, après avoir fait le constat que pour les actions futures, nous avons besoin d'être mieux armés sur le plan juridique.

Aujourd'hui, et grâce à l'ensemble des associations qui adhèrent à « C3PL », nous sommes en mesure de percevoir les préoccupations des habitants dans le domaine de l'environnement, du patrimoine, du cadre de vie et de façon plus générale de l'évolution de la vie économique, au regard des résultats obtenus et des effets plus ou moins respectueux des personnes et des territoires.

Concrètement à ce jour,

Nous avons à mettre à notre crédit, en tout ou partie,

-La dépose du mat publicitaire outrancier installé en bordure de l'autoroute aux abords du Caylar.

-Une nouvelle évaluation par les élus communaux de la demande d'ouverture d'une carrière à deux pas du Roc Castel

Nous avons apporté notre aide technique et juridique dans des procédures engagées par des associations membres comme les Baumettes à l'Hospitalet qui s'oppose à un projet touristique autour d'un golf et nous avons appuyé la demande de classement déposée à la Drac, concernant « l'Hôtel de Laurès », dossier présenté par « l'Association de Défense des Intérêts Gignacois »

Autre sujet de 1ere importance, c'est le maintien dans le patrimoine collectif des nombreux chemins qui parcourent le Causse et à ce sujet , notre action est permanente concernant le domaine de Calmels et à Saint Maurice de Navacelles, à l'invitation du Département en la personne de Frédéric Roig, nous faisons des propositions pour assurer la pérennité des chemins ruraux lors de la vente du foncier agricole de Mme de Montcalm et nous formulons des idées pour mettre en valeur les éléments du patrimoine comme fermes ,dolmens avens etc....

Nous avons participé avec « L'APAL » aux travaux de réflexion avec la Direction Régionale de l'Environnement (Diren) concernant l'aménagement du Larzac.

Enfin, nous nous intéressons au projet de « Village de Marques » à La Cavalerie auquel nous sommes opposé suite aux conclusions de la Diren et à son devenir encore incertain compte tenu que ce projet fait l'objet de nombreux recours.

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES.

Le 22 avril.

1^{er} tour : Inscrits 194. Votants 172. Bulletins nuls 2.

- Mr Bayrou	15 voix
- Mr Besancenot	6 voix
- Mr Bové	27 voix
- Mme Buffet	3 voix
- Mme Laguiller	2 voix
- Mr Le Pen	8 voix
- Mr Nihous	11 voix
- Mme Royal	41 voix
- Mr Sarkozy	48 voix
- Mr Schivardi	2 voix
- Mr de Villiers	1 voix
- Mme Voynet	6 voix

Le 6 mai.

2^{ème} tour : Votants 172. Bulletins nuls 3.

- Mme Royal	96 voix
- Mr Sarkozy	73 voix

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES.

Le 10 juin.

1^{er} tour : Votants 135. Bulletins nuls 2

- Mr Marc (UMP)	46 voix
- Mme Marre (PS)	43 voix
- Mme Evesque (CPNT)	3 voix
- Mme Perez (PCF)	2 voix
- Mr Dorlin (FN)	2 voix
- Mr Robert (Modem)	6 voix
- Mr Aranceta (LCR)	14 voix
- Mr Frémion (Verts)	12 voix
- Mr Combes (LO)	1 voix
- Mme Antonin (France en action)	0 voix
- Mme Aubril (Nouveaux écologistes)	4 voix

Le 17 juin.

2^{ème} tour : Votants 139. Bulletins nuls 6

- Mme Béatrice Marre (PS)	70 voix
- Mr Alain Marc (UMP)	63 voix

ANIMATIONS POUR L'ETE 2007

Le 9 juillet
Le 17 juillet
Le 19 juillet à 21 h

Journée des enfants : jeux, ateliers, goûters...

Estivales du Larzac Grand Camp Médiéval par le CLTH

« **Paroles gantières** ».

Projection d'un film et causerie à la Mairie de La Couvertoirade.

Le 23 juillet
Les 28 et 29 juillet
Le 30 juillet

Journée des enfants

Médiévales, organisées par l'Office de Tourisme.

Journée des enfants

Le 2 août
Le 6 août à 17 h

Festival de théâtre Remise à neuf

Assemblée estivale de l'Association,
au Rédounel... si le temps le permet.

Le 13 août

Journée des enfants

Le 1^{er} et 2 sept
Les 15 et 16 sept

10^{ème} salon de **Fers et Lames**, à Gaillac

Journées Européennes du Patrimoine



*La Tour Sud telle que nous
l'admirons aujourd'hui.*

*Cette première tranche de
restauration est plutôt réussie.*

*Désormais « lo pourtal d'abal » a
repris sa véritable dénomination.*

NOS JOIES, NOS PEINES

CARNET ROSE

Mars-Avril-Mai- 3 mois qui ont apporté chacun joie et bonheur à 3 familles de la commune. En effet 3 fillettes sont nées – et coïncidence sans doute – le prénom de chacune commence par L : Lucie, Lola, Lorelei.

- Lucie Nazon, au foyer d'Alain et de Christine Diestro. Lucie est la petite fille de Gilbert et Janine, fidèles adhérents de l'association. Bravo ! La Blaquèrerie se repeuple.
- Lola Brulon-Bermond, le 19 avril, à Lodève, 36 rue de Lergue. Quelle joie dans les yeux de sa jeune maman, de son père Laurent et bien sûr des grands-parents Sabine et Michel Bermond, de la rue Droite.
- Lorelei Serclerat, fille d'Etienne et de Natacha dont nous annonçons le mariage dans un de nos précédents numéros. Elle a ouvert les yeux le 15 mai à Millau et depuis, s'habitue aux aboiements des chiens dressés par ses parents. Il est vrai qu'un bon chien de berger ne doit pas aboyer. Et encore plus lorsque bébé dort !

Félicitations à tous ces heureux parents.

CARNET NOIR

Hélas, la fin de l'année 2006 et le printemps 2007 ont été marqués par des décès cruels.

- Celui de Monsieur Curan, le jour de Noël, chez ses beaux-parents en Bretagne. Ancien maire de St Michel d'Alajou, il était propriétaire de la tour, dite tour Valette. La municipalité venait, en cette fin décembre, d'entrer en pourparler pour l'achat de 2 parcelles adossées aux remparts et connues des « anciens » sous le nom de « pré de Marie Valette ».
- Le 4 janvier 2007, c'était à la famille Montès d'être en deuil. La maman de Josette, Mme Regeasse, âgée de 95 ans venait de décéder chez elle, à Millau. L'enterrement a eu lieu dans le caveau de famille, au Caylar. Depuis quelque temps, elle ne venait plus rendre visite à ... la crêperie, à sa fille et à François, à Olivier et à Manuel, comme elle le faisait régulièrement auparavant.
- Puis nous avons appris le décès de Monsieur Jean Vernière, père de Madame Jacqueline Rouquet et de Monsieur Philippe Vernière, à qui nous présentons nos sincères condoléances et plus particulièrement à Philippe, qui fut durant plusieurs années trésorier de l'association.
- Le 5 mai 2007, à l'hôpital de Millau où il avait été conduit quelques jours auparavant, décédait Claude Vaissette, à l'âge de 55 ans. Dans le numéro 100, nous faisons état de l'émotion suscitée par le décès de son frère Jean Paul, conseiller municipal et éleveur aux Infruts. 15 mois après, nous pourrions écrire la même émotion avec les mêmes mots. Car le 8 mai, l'église se révélait trop petite et la cérémonie, dirigée par le Père Paul Rouve, tout aussi émouvante, notamment lors de l'accueil du cercueil par son ami d'enfance, Georges Causse, ou par les chants choisis par la famille. Au cimetière, c'était la prise de parole de ses amis paysans. A Paule sa mère, à ses sœurs, à toute la famille, notre sympathie.

Sympathie que nous renouvelons à toutes les familles en deuil.

Sympathie aussi à la famille de Gilbert Cavalier.

Notre adhérent, voisin et ami, a eu la très grande douleur de perdre son épouse Simone, le 11 mai. Simone, tout le monde la connaissait à la Couvertoirade et depuis toujours, car, toute petite, avec sa sœur Josette, elles « montaient » de Montpeyroux pour passer les vacances chez Albert Nozéran, leur oncle, et chez tante Rose. Et le café Nozéran était une institution alors ! On se retrouvait tous sur la terrasse dominant la Cour Neuve, jeunes et vieux, après une partie de « longue » entre les 2 tours ou après une matinée ou un après-midi de chasse. Et quelquefois, 2 jeunes filles servaient les hommes qui discutaient de leurs activités : Simone et Josette.

Le café des remparts (tour ronde) appartient toujours à la famille, repris d'abord par Josette, puis maintenant par sa fille Myriam. Quant à Gilbert, il viendra bien sûr dans la maison qu'il a améliorée grandement, juste derrière le café Nozéran, mais hélas ! il manquera le sourire et la gentillesse de Simone, son épouse et notre amie.

Nous lui disons toute l'affection que nous ressentons, à l'image de la foule recueillie qui l'accompagnait au cimetière de Montpeyroux.



COURRIER

En mars, Mme Porchis, la secrétaire de mairie, a donné notre adresse à une dame qui cherchait des renseignements sur son père, passé à la Couvertoirade pendant la guerre. Elle ne connaissait pas les articles parus dans nos bulletins, mais elle voulait connaître les lieux dont il lui avait parlé en revenant de Poméranie. Malheureusement, il est décédé assez rapidement après son retour et elle n'avait guère de détails à nous fournir.

D'où cette lettre reçue quelques jours après sa visite.

« Veuillez trouver ci-après divers renseignements concernant Papa et son séjour dans votre région :

- Louis CLOAREC, né le 22 janvier 1922.*
- Millau, octobre novembre 1940*
- La Couvertoirade juin 1941 (dates en légendes de photos)*
- Saint Rome de Cernon et Cressels (pas de dates)*
- Du Lac, Robbe, Miquel, Cabanis, Warth : noms de camarades notés en légendes de photos.*
- Ils portaient un uniforme composé d'un bermuda, de chaussettes, d'une chemise, cravate et béret.*

Je vais faire agrandir des photos que je vous enverrai ultérieurement.

Papa est parti pour le STO le 22 mars 1943. On est venu le chercher chez ses parents.

Il est rentré en France le 10 juin 1945, après un long périple de plusieurs mois, puisque le camp où il était a été libéré par les Russes le 22 janvier 1945.

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les plus sincères.

Anne CLOAREC-HERMANT

Amis lecteurs, à votre tour, aidez-nous si vous le pouvez.